

FICHE TECHNIQUE INTERNE

Les informations ci-dessous sont tirées entre-autres des ouvrages « Pharmacognosie » du Pr Bruneton et « Plantes thérapeutiques » du Pr Anton et ne sont données qu'à titre indicatif. Elles ne sauraient engager la société Cailleau Herboristerie.

SAUGE OFFICINALE (Feuille)

NOM LATIN : Salvia officinalis

FAMILLE : Lamiaceae.

ORIGINE : Préférant les sols calcaires de la région méditerranéenne et particulièrement de l'Adriatique, la sauge est actuellement cultivée dans différents pays européens, depuis l'Espagne jusqu'à l'ex-Yougoslavie. Les importations proviennent principalement des pays d'Europe du Sud-Est.

DESCRIPTION DE LA PLANTE :

Sous-arbrisseau atteignant 70cm de hauteur, vivace, très ramifié, devenant ligneux à la partie basale, dont les tiges forment des rameaux quadrangulaires dressés et velus. Les feuilles épaisses, oblongues, de couleur gris-vert en raison d'une pubescence cotonneuse sur la surface inférieure, ont une odeur aromatique caractéristique. Chaque année, les rameaux se dessèchent, laissant les inférieurs persistants. Le limbe est souvent articulé à la base. Les fleurs d'environ 2cm de long, à corolle bleu-violet nettement bilabée, sont disposées en verticilles, formant un épi mobile. La corolle est tubuleuse, garnie à la base d'un anneau de poils, et la lèvre supérieure est presque droite.

DESCRIPTION DE LA DROGUE :

La forme et la grandeur des feuilles, de couleur plus ou moins blanc grisâtre, varient selon leur position sur la tige. En général, elles ont de 3 à 10cm de long et jusqu'à 3 à 4cm de large et sont longuement pétiolées, oblongues-ovoïdes à lancéolées, très pubescentes sur les deux faces. Les feuilles supérieures sont sessiles et plus petites. Toutes possèdent distinctement un bord denticulé, rugueux, et une nervure réticulée profondément enfoncée, saillante sur la face inférieure. La base du limbe est arrondie, simplement ou doublement auriculée. La drogue coupée est composée de petits fragments de feuilles, souvent mêlés les uns aux autres en raison de leur pubescence. Celle-ci est caractéristique sur les deux faces, ainsi que la nervure réticulée de la face inférieure. La drogue possède une odeur fortement balsamique et caractéristique, ainsi qu'une saveur aromatique, chaude, amère et astringente.

COMPOSITION :

- | | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> ➤ Huile essentielle (1 à 2,5 %) : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Mélange d'α- et de β-thuyones (35 à 60 % avec une large part pour l'α-thuyone) ✓ Camphre (4,5 à 24,5 %) ✓ Cinéole (5,5 à 13 %) ✓ Humulène (0 à 12 %) ✓ Camphène (0,5 à 7 %) ✓ Limonène (0,5 à 3 %) ✓ Linalol libre et estérifié ($\leq 1\%$) ✓ Acétate de bornyle ($\leq 25\%$) ➤ Tanins (3 à 7 %) ➤ Composés phénoliques dont l'acide rosmarinique ➤ Diterpènes de type abiétane : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Acide carsonique ✓ Carsonol ✓ Épirosmanol | <ul style="list-style-type: none"> ✓ Carnosate de méthyle ✓ Acide carnosique-12-méthyl éther-γ-lactone ✓ Rosmadial ✓ Rosmanol ✓ Safficinolide, etc ✓ Flavonoïdes (1 à 3 %), flavones substituées en C-6 : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Dérivés 6-hydroxy et 6-méthoxy du lutéolol ✓ Dérivés 6-hydroxy et 6-méthoxy de l'apigénol ✓ Dérivés O-méthylés en C-7 du lutéolol et de l'apigénol ➤ Triterpènes dérivés de l'ursane dont l'acide ursonique est majoritaire ➤ Triterpènes dérivés de l'oléanane : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Acide oléanolique ✓ Dérivés hydroxylés en C-2 |
|--|--|

CONTROLE : Ph. Eur.

- | | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> ➤ Caractères macroscopiques ➤ Caractères microscopiques ➤ CCM ➤ Éléments étrangers | <ul style="list-style-type: none"> ➤ Teneur en eau ➤ Cendres totales ➤ Détermination des huiles essentielles |
|---|---|

CONSERVATION :

Environ 5 ans à l'abri de la chaleur, de l'humidité et de la lumière.